

Service Etudes et scolarité

**Normalien élève ou Normalien Etudiant
inscrit à l'ENS de Lyon en 2023-2024 dont le plan
d'études a été soumis pour 2024-2025**

Rappel des 5 étapes à accomplir pour préparer votre arrivée

- Avoir soumis un plan d'études
- Demande d'hébergement le cas échéant
- Acquiescement de la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
- Préparation des documents administratifs (ci-dessous)
- Pré-réinscription sur Coriandre (télécharger le guide)

Les documents constitutifs de votre dossier en écriture bleue doivent être téléchargés sur le site de l'ENS de Lyon

*** A préparer IMPÉRATIVEMENT avant de commencer votre pré-réinscription sur Coriandre. Votre dossier de pré-réinscription doit être finalisé au plus tard le 22 août 2024 :**

- 1 - Scan de votre carte d'identité (recto verso) ou du passeport valide.
- 2 - Attestation nominative d'acquiescement de la CVEC (cvec.etudiant.gouv.fr)
- 3 - Si vous êtes boursier (ne peut concerner que les normaliens-étudiants) : scan recto-verso de l'attestation conditionnelle de bourse 2024-2025

*** A L'ASSOCIATION SPORTIVE (facultatif) : Prendre connaissance du document ci-dessous et compléter les documents requis selon le mode d'emploi fourni dans le dossier**

- [Dossier Sport complet](#)

*** Divers :**

- ☞ Programme de rentrée sur le site de l'école. A consulter

Le paiement des droits d'inscription (sauf si vous êtes boursier)

Optez pour le paiement des droits d'inscription par **carte bancaire**, plus simple et plus sûr. Une fois votre dossier vérifié, vous recevrez un email vous invitant à vous reconnecter sur Coriandre. Le montant de votre inscription sera calculé et vous aurez avec ce mode de paiement, la possibilité d'opter pour un paiement en 3 fois ou au comptant.

Pour un paiement par chèque, vous devrez l'établir à l'ordre de : Agent comptable de l'ENS de Lyon et l'adresser, accompagné du rapport de préinscription Coriandre à :

Ecole Normale Supérieure de Lyon
Service des études et de la scolarité- Droits d'inscription
15 parvis René Descartes - BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Les dossiers d'inscription seront pris en charge par le service des études et de la scolarité à partir du 23 août au fur et à mesure des validations des plans d'études par la V.P.E.

IMPORTANT - A prendre connaissance

La souscription d'une **assurance responsabilité civile** « vie privée + stage en entreprise » couvrant l'année universitaire est **obligatoire** pour la couverture des risques que l'étudiant encourt ou fait encourir à des tiers à l'occasion de ses études. Il est de la responsabilité de chaque étudiant d'avoir fait le nécessaire à cet égard.